



case postale 5032 – 1002 Lausanne

Aux clients commerciaux du service de la
propreté urbaine

Lausanne, le 12 octobre 2020

Gestion des déchets : nouveaux tarifs pour les fractions du papier et du carton

Madame, Monsieur, Chère cliente, Cher client,

Comme annoncé en début d'année, la valorisation du papier et du carton sur le marché mondial engendre des coûts et non plus des rétrocessions. A l'instar de nombreuses communes et repreneurs, nous espérons un changement de tendance courant 2020. Malheureusement, la situation s'est encore péjorée depuis.

Dès lors, nous sommes aujourd'hui contraints d'ajuster une nouvelle fois nos tarifs pour ces fractions de déchets. Ainsi, dès le 1^{er} novembre 2020, les tarifs suivants seront applicables jusqu'à nouvel avis (en CHF HT par tonne, TVA en sus).

Pour la collecte en porte-à-porte incluant le transport et le traitement:

- Papier & carton mélangés CHF 224.-/tonne

La facturation sera établie sur la base de la pesée de vos conteneurs. Dans le cas où vous ne seriez pas équipés de conteneurs pucés, nous vous remercions de prendre contact avec la logistique du Centre Intercommunal de Gestion des Déchets au no de téléphone 021 315.79.79. Vos papiers et cartons conditionnés en ballot devront également être mis en conteneurs.

Pour l'apport en déchèterie industrielle incluant le traitement:

- Papier CHF 50.-/tonne
- Papier & carton mélangés CHF 50.-/tonne
- Carton CHF 70.-/tonne

L'apport peut se faire uniquement en déchèterie industrielle de Malley, ch. de l'Usine-à-gaz 20 à 1020 Renens, du lundi au vendredi de 08h à 11h45 et de 13h à 16h30.

Enfin nous vous informons que les tarifs actuels pourront faire l'objet d'autres adaptations en fonction de l'évolution du marché.

En vous remerciant par avance pour votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chère cliente, Cher client, nos salutations les meilleures.

Le chef de service

Stéphane Beaudinot

La cheffe de division

Angélique Verasani